



# 2022

## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

## À PROPOS DE NOUS

Le Canada et les États-Unis ont créé la Commission mixte internationale (CMI) en reconnaissance du fait que toute action d'un pays concernant les réseaux lacustres et fluviaux le long de la frontière affecte nécessairement son voisin. Avec l'appui de ses conseils scientifiques indépendants, la Commission aide les deux pays à gérer ces eaux de façon judicieuse et à les protéger pour les générations actuelles et futures.

La CMI collabore avec les deux gouvernements en se conformant aux directives du [Traité relatif aux eaux limitrophes](#) que le Canada et les États-Unis ont signé en 1909. Celui-ci énonce les principes généraux à suivre pour prévenir et résoudre les différends concernant les eaux que se partagent les deux pays et pour régler d'autres questions de nature transfrontalière.

La CMI est investie de deux responsabilités principales, soit l'établissement des conditions de réalisation des projets ayant un impact sur les niveaux et les débits d'eau de l'autre côté de la frontière, et l'étude des questions transfrontalières en vue de recommander d'éventuelles solutions. La CMI se penche sur ces questions transfrontalières, qui sont souvent liées que se partagent les deux pays, chaque fois que les gouvernements sollicitent son expertise. Les décisions et les recommandations de la CMI visent à tenir compte des besoins d'un large éventail de secteurs d'intérêt liés à l'eau ainsi que des impacts sur ces derniers. Il est question : de l'assainissement et de la salubrité des eaux, de la navigation commerciale et de plaisance, de la production d'énergie hydroélectrique, de l'agriculture, de l'industrie, de la vie animale aquatique et terrestre et des propriétés riveraines. La CMI a également des responsabilités en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs consistant notamment à évaluer les progrès réalisés par les gouvernements en vue de protéger et de rétablir la qualité de l'eau, à prodiguer des conseils et à faciliter la coordination binationale.

La CMI est financée par les gouvernements du Canada et des États-Unis.



*Commissaires canadiens*  
Henry Lickers, Merrell-Ann Phare et Pierre Béland

*Commissaires américains*  
Jane Corwin, Lance Yohe et Rob Sisson

Bureau de la section des États-Unis  
1717 H Street NW, Suite 801  
Washington, DC 20006  
Téléphone : 202-736-9000  
Téléc. : 202-632-2006

Bureau de la section canadienne  
234, avenue Laurier Ouest  
22<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1P 6K6  
Téléphone : 613-995-2984  
Téléc. : 613-993-5583

Bureau régional des Grands Lacs  
100, avenue Ouellette  
8<sup>e</sup> étage  
Windsor (Ontario) N9A 6T3  
Téléphone : 519-257-6700  
Téléc. : 519-257-6740  
OU  
C.P. 32869  
Detroit, MI 48232  
Téléphone : 313-226-2170, poste 6733

Commission@ijc.org  
ijc.org



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

---

# APERÇU POUR 2022



Le commissaire et coprésident américain Rob Sisson en train de prononcer le discours-programme de la conférence de l'Association canadienne des ressources hydriques à Canmore (Alberta), en juin 2022, événement lors duquel le commissaire Béland a aussi pris la parole. Source : [CMI](#)

## ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

En 2022, la CMI et ses commissaires ont parcouru toutes les régions transfrontalières pour participer à des réunions et à des événements virtuels ou en personne. En juin 2022, les commissaires ont visité les bassins des rivières St. Mary et Milk où ils ont rencontré des irrigateurs locaux et des représentants des États, de la province et des communautés autochtones, du bassin de la rivière Sainte-Croix ainsi que du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie. Ils ont aussi rencontré du personnel d'urgence (primo-intervenants), des élus locaux et des personnes touchées par les inondations.

Ils ont par ailleurs participé à de nombreuses réunions publiques plus tard dans l'année. En septembre 2022, ils ont ainsi visité le bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu à l'occasion de deux audiences publiques en personne où il a été question de solutions alternatives très attendues devant permettre de faire face aux risques de niveaux d'eau extrêmes dans le bassin. Entre le mois de septembre et les premières semaines de 2023, les commissaires ont participé à une [série d'activités de mobilisation](#) en présentiel et en distanciel pour recueillir les commentaires du public sur le [Rapport d'étape des Parties](#), un document publié par les gouvernements du Canada et des États-Unis détaillant les programmes, pratiques et activités réalisées au cours des trois dernières années pour mettre en œuvre l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

En décembre 2022, la CMI a dévoilé son nouveau bulletin trimestriel, [Eaux partagées](#), qui remplace les bulletins précédents, [Entre deux eaux](#) et [Connexion Grands Lacs](#), mais sur lesquels il s'appuie pour présenter l'actualité concernant la CMI tout le long de la frontière.

En 2022, les commissaires ont participé à de nombreux événements partout au Canada et aux États-Unis. Ils ont présenté des exposés lors de la conférence de l'Association canadienne des ressources hydriques, à Canmore (Alberta), du forum public des Grands Lacs à Niagara Falls (Ontario), de la réunion annuelle de la Midwest Alliance of Sovereign Tribes, à New Buffalo (Michigan), des Conversations fondamentales iSEE 2022 sur l'insécurité climatique, organisées par le Chicago University Club, et du Symposium annuel de l'Institut du fleuve Saint-Laurent, à Cornwall (Ontario). Ces rencontres ont permis aux représentants de la CMI de s'entretenir avec des scientifiques et des partenaires potentiels au sujet de ses travaux.

## RELATIONS INTERNATIONALES

Outre qu'ils ont participé à des séances publiques dans la région transfrontalière canado-américaine, les commissaires ont pris part à plusieurs rencontres internationales de praticiens de la gestion des eaux transfrontalières, soit à la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm (Suède), à la Conférence internationale sur les espèces aquatiques envahissantes, à Oostende (Belgique), au Global Water Diplomacy Lab de Berlin (Allemagne), et au Symposium international sur les cours d'eau, à Vienne (Autriche), où les commissaires Béland et Lickers ont été les conférenciers invités. Les commissaires ont surtout pris part à ces manifestations pour rencontrer des praticiens de la coopération transfrontalière dans le domaine des eaux, venant d'autres régions du monde, et pour apprendre d'eux. Ils ont ainsi pu faire part des leçons tirées par la CMI dans la mise en œuvre réussie du Traité des eaux limitrophes au cours du siècle dernier et de la démarche fructueuse alliant coopération et diplomatie dans les bassins hydrographiques dont la CMI s'occupe.

## RETOUR AUX RÉUNIONS EN PERSONNE

Pour la CMI et ses conseils, l'année 2022 aura marqué le retour graduel aux réunions et événements en personne après l'arrêt dû à la pandémie de COVID-19 en 2020. La réunion semestrielle du printemps de la CMI, en avril, s'est déroulée à Washington en mode hybride, soit en ligne et en personne. La réunion semestrielle d'automne, qui s'est tenue en octobre à Ottawa (Ontario), et la réunion subséquente de l'exécutif en décembre, à Washington, ont essentiellement eu lieu en personne, la possibilité de se brancher à distance étant offerte à celles et ceux qui n'avaient pu se déplacer.

Les conseils de la CMI, eux aussi, ont constaté que les rencontres virtuelles et hybrides étaient intéressantes pour rejoindre le public, car elles permettent de ne pas exclure les personnes incapables d'y assister physiquement pour des raisons de santé, de sécurité, de travail ou à cause des conditions météorologiques. La CMI continue d'organiser des activités virtuelles, hybrides et en personne dans tous ses contacts avec le public.

*La commissaire Merrell-Ann Phare au micro lors de la réception semestrielle de l'assemblée d'automne de la CMI à Ottawa, en octobre 2022. Source : CMI*



## QUESTIONS TRANSFRONTALIÈRES

En 2022, les conditions météorologiques extrêmes constatées des deux côtés du spectre ont été ressenties dans les bassins transfrontaliers. De fortes précipitations en avril et en mai, une accumulation de neige supérieure à la moyenne et un début poussif de fonte printanière ont provoqué des inondations majeures dans le bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie. Des conditions semblables ont aussi causé des inondations plus à l'ouest, dans le bassin de la rivière Rouge.

Cela étant, les Grands Lacs ont connu une relative sécheresse pendant une bonne partie de l'année. Bien que les débits entrants dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent soient demeurés élevés comme conséquences de plusieurs années pluvieuses dans les Grands Lacs d'amont, leurs niveaux d'eau ont été plus bas que la moyenne à long terme pendant une bonne partie de l'année. Un automne humide a fait grimper les niveaux d'eau des lacs Supérieur et Michigan-Huron, lesquels, à la fin de l'année, sont passés au-dessus de leurs moyennes à long terme.

Cette année, la qualité des eaux dans la zone transfrontalière a également varié. Les gouvernements fédéraux ont donné le feu vert aux recommandations de la CMI et approuvé de nouveaux [objectifs non réglementaires de surveillance de la qualité de l'eau](#) pour la rivière Rouge. Ces derniers précisent les teneurs souhaitables de nutriments, de phosphore et d'azote dans la rivière, entre les États-Unis et le Canada. De tels objectifs incitent les gouvernements du côté américain à prendre des mesures pour réduire les charges d'azote et de phosphore. Une charge en nutriments moindre vise à freiner la prolifération d'algues nuisibles et à atténuer les autres effets délétères constatés dans le lac Winnipeg.



*À l'occasion de réunions avec des primo-intervenants dans le cadre de l'évaluation du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie, en juin 2022, le commissaire Lance Yohe examine les dommages causés par les inondations. Source : [CMI](#)*



*Lac Champlain, South Hero Area (Vermont). Source : CMI*

## PERSPECTIVES D'AVENIR : OBJECTIFS POUR 2023

Forte de ses résultats probants de 2022, la CMI espère réaliser des objectifs ambitieux en 2023. Le troisième rapport triennal d'évaluation des progrès — par le biais duquel la CMI fournit une analyse scientifique indépendante des progrès réalisés par les gouvernements du Canada et des États-Unis dans la mise en œuvre des objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs — est un outil appréciable.

En cette année de 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH) de la CMI, les commissaires et le personnel se réjouissent à l'idée de souligner les réussites du programme et de présenter l'orientation qu'ils souhaitent lui donner dans les prochaines années. L'approche holistique adoptée pour les bassins hydrographiques en vertu de l'IIBH, qui mise sur la participation locale, a porté fruits dans plusieurs régions transfrontalières où la CMI est présente, et les commissaires continueront d'en promouvoir l'application dans les voies navigables tout au long de la frontière internationale.

De façon plus générale, la CMI a l'intention de continuer à travailler en collaboration étroite avec les parties prenantes et les nations autochtones dans les bassins où elle assume des responsabilités. Elle continuera également à faire connaître son travail et celui de ses conseils lors de conférences et de réunions tout au long de l'année.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

---

# LA CMI, D'UN OCÉAN À L'AUTRE

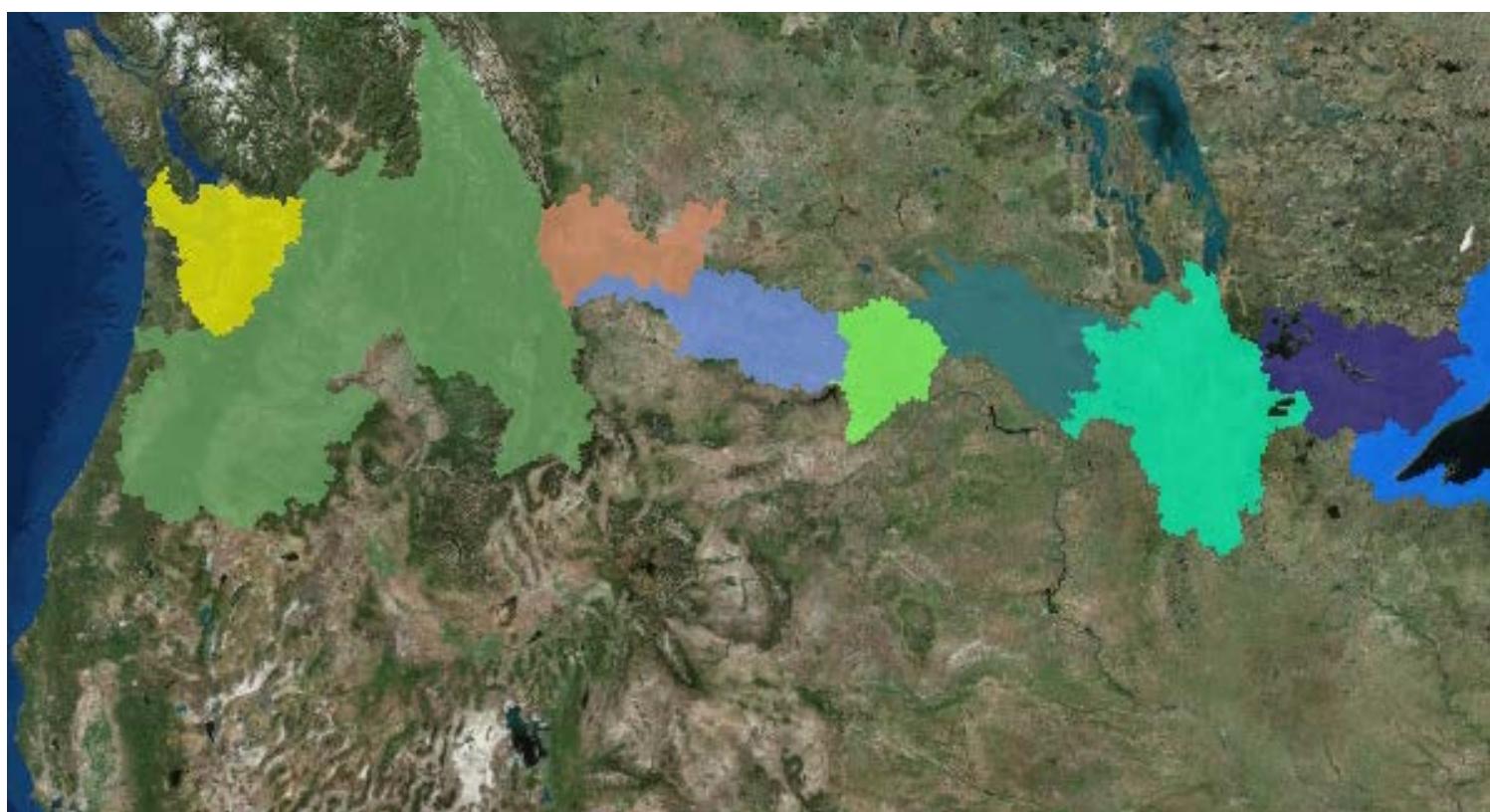
# LA CMI, D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Le bassin du fleuve Columbia, d'une superficie de 668 000 km<sup>2</sup> (258 000 mi<sup>2</sup>), couvre sept États américains et la province de la Colombie-Britannique. La CMI compte trois conseils qui surveillent les activités dans ce vaste réseau, soit le Conseil international de contrôle du fleuve Columbia, qui examine l'impact des remous d'exhaussement du barrage de Grand Coulee; le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos qui supervise l'exploitation du barrage Zosel pour gérer le niveau d'eau du lac Osoyoos, lequel enjambe la frontière entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington; et le Conseil international de contrôle du lac Kootenay qui supervise le barrage Corra Linn à l'exutoire du lac Kootenay, en Colombie-Britannique, qui reçoit son eau de tributaires traversant l'Idaho, le Montana et la Colombie-Britannique.

Les rivières St. Mary et Milk traversent toutes deux l'Alberta et le Montana. L'article VI du Traité des eaux limitorphes précise les règles de répartition de leurs eaux entre le Canada et les États-Unis, aux termes d'une ordonnance d'approbation de la CMI datant de 1921. Le processus est supervisé par les agents régulateurs des rivières St. Mary et Milk, qui sont responsables de gérer l'eau de part et d'autre de la frontière. Bien qu'ayant chacune son propre bassin et sa propre source, les deux rivières sont reliées entre elles par le canal St. Mary qui, depuis un siècle environ, alimente la rivière Milk à partir de la St. Mary. Le Conseil international des rivières St. Mary et Milk cherche des moyens de répartir les eaux plus efficacement.

La rivière Souris prend sa source en Saskatchewan avant de traverser le Dakota du Nord et le Manitoba pour se jeter dans la rivière Assiniboine. Le Conseil international de la rivière Souris surveille la qualité des eaux, la santé des écosystèmes aquatiques ainsi que les problèmes associés au débit, et il fait rapport sur la répartition des eaux entre les deux pays.

La rivière Rouge s'écoule vers le nord entre le Dakota du Nord et le Minnesota et poursuit sa course jusqu'au Manitoba pour finalement se déverser dans le lac Winnipeg. Le Conseil international de contrôle de la rivière Rouge surveille la qualité de l'eau dans le bassin.

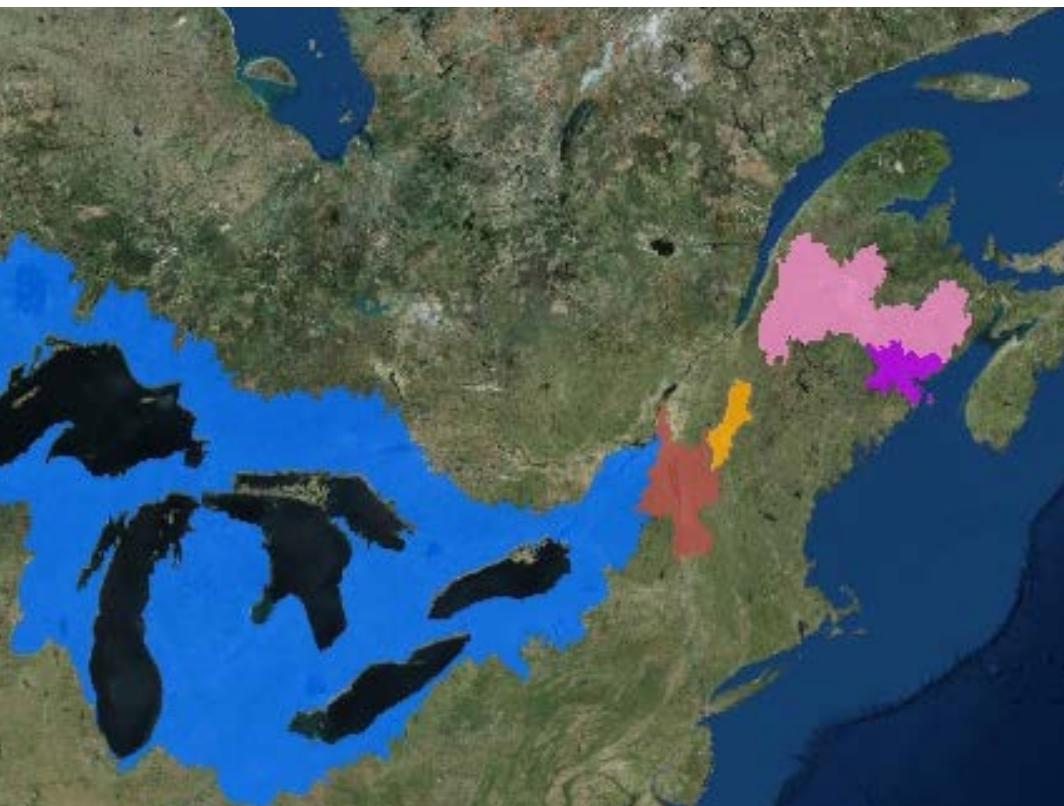


Le bassin hydrographique du lac des Bois et de la rivière à la Pluie s'étend dans le nord-ouest de l'Ontario, le sud-est du Manitoba et le nord du Minnesota. Il réagit rapidement aux variations des conditions d'apport d'eau, comme lors d'épisodes de précipitations intenses, et son niveau peut être inférieur ou supérieur à ce que prescrivent les courbes établies par la CMI. À l'échelle du bassin dont il s'occupe, le Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie appuie la coordination des initiatives canado-américaines en matière de qualité de l'eau et supervise la régularisation des niveaux du lac à la Pluie et du réservoir de Namakan.

Les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, qui renferment 20 % des eaux de surface douces de la planète, soit 6 quadrillons de gallons, couvrent une superficie totale de 246 463 km<sup>2</sup> (95 160 mi<sup>2</sup>), et s'étendent sur 3 700 km (2 342 mi) ou près de la moitié du continent nord-américain. Dans ce bassin, la CMI compte trois conseils de contrôle (ceux des lacs Supérieur, Niagara et Ontario, ainsi que du fleuve Saint-Laurent), de même que le Comité de gestion adaptive des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. En outre, le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs et le Conseil consultatif scientifique évaluent les progrès réalisés par les gouvernements en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Neuf objectifs généraux portent sur des thèmes comme les sources d'eau potable, l'utilisation de l'eau à des fins récréatives, la consommation de poisson, les espèces indigènes et leur habitat, la réduction de la propagation et de l'impact des espèces envahissantes, l'eutrophisation, les produits chimiques toxiques, les eaux souterraines et les effets des changements climatiques.

Le lac Champlain se situe dans les États de New York et du Vermont, et sa partie la plus septentrionale débouche sur le Québec. Le lac se déverse dans la rivière Richelieu qui aboutit dans le fleuve Saint-Laurent. En raison de la topographie relativement plate de la région, les parties du bassin traversées par la rivière Richelieu sont vulnérables aux inondations. La CMI étudie les risques d'inondation depuis 2016 par l'entremise de son Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu et élabore des recommandations visant à atténuer les dommages. Un rapport final a été présenté aux gouvernements à la fin de 2022.

La rivière Sainte-Croix forme la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick avant de se déverser dans la baie de Passamaquoddy, dans l'océan Atlantique. Le Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix fait rapport sur la qualité de l'eau de la rivière et sur la santé de l'écosystème, ainsi que sur le rétablissement de la population de gaspareau (*Alosa pseudoharengus*). Il surveille par ailleurs les exigences de quatre ordonnances d'approbation délivrées par la CMI relativement à des barrages sur la rivière Sainte-Croix à Forest City, à Vanceboro, à Grand Falls et à Milltown. Le barrage de Grand-Sault sur le fleuve Saint-Jean relève également du Conseil.



Le Conseil consultatif des professionnels de la santé travaille sur les enjeux concernant les Grands Lacs et les bassins versants transfrontaliers qui se situent au croisement entre la qualité de l'eau et la santé humaine. Le Conseil détecte les nouveaux problèmes de santé humaine associés à la qualité de l'air ou de l'eau dans le bassin des Grands Lacs et les autres bassins où la Commission est investie de responsabilités particulières en matière de qualité des eaux.



*Membres de l'auditoire participant aux exercices de facilitation des Syilx lors du Forum scientifique sur l'eau du lac Osoyoos. Source : Okanagan Basin Water Board*



*Shawn Young, responsable du secteur aquaculture du programme de pêche de la tribu Kootenai (Idaho), montre un bassin d'élevage d'esturgeons aux membres du Conseil international de contrôle du lac Kootenay. Source : CMI*

# LAC OSOYOOS, LAC KOOTENAY ET BASSIN DU FLEUVE COLUMBIA

Le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos a accueilli le [Forum sur les sciences de l'eau du lac Osoyoos](#) en octobre (en anglais seulement). Cet événement, intitulé « Osoyoos Lake (Nk'Mip) - the Heart of the Watershed », a été animé par des membres de la Nation Syilx. Il a réuni des experts du bassin qui ont discuté de la recherche et des enjeux dans la région, le thème principal étant l'établissement d'un pont entre les approches autochtones et les approches occidentales en matière de savoir, de science et de gestion. La section du présent rapport consacrée à l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques donne plus de précisions à ce sujet.

De plus, le Conseil a terminé ses travaux de modélisation hydrologique pour la rivière Similkameen, qui fait partie du bassin hydrographique étendu du lac Osoyoos. Ceux-ci s'inscrivaient dans le cadre d'un processus continu visant à cerner les effets des changements climatiques sur le bassin et sur le travail du Conseil.

De son côté, le Conseil international de contrôle du lac Kootenay a terminé l'évaluation de [l'ordonnance de 1938 de la CMI](#) (en anglais seulement) le concernant, laquelle décrit ses rôles et responsabilités. Le Conseil avait estimé nécessaire de soumettre l'ordonnance à un examen officiel au vu des défis qu'il avait dû relever dans les décennies ayant suivi l'entrée en vigueur des dispositions de l'ordonnance, ainsi que des répercussions des changements climatiques sur ses activités et sur le bassin. Le Conseil envisage d'entreprendre une évaluation des changements climatiques en tant que première étape de ce processus. La CMI a par ailleurs approuvé l'élargissement de la composition du Conseil qui comptera quatre membres de plus. Il est à espérer que des Autochtones et des représentants du grand public en feront partie.



*Les commissaires Yohe et Phare font une présentation lors du Forum sur l'eau du lac Osoyoos, édition 2022, qui s'est tenu à Osoyoos (Colombie-Britannique). M. Yohe y a assisté en personne, tandis que M. Phare y a participé virtuellement. Source : CMI*



*Le commissaire et coprésident canadien, Pierre Béland, et le personnel de la CMI examinent les infrastructures de la rivière St. Mary près de Cardston (Alberta). Source : [CMI](#)*

## BASSINS DES RIVIÈRES ST. MARY ET MILK

Le Groupe d'étude international des rivières St. Mary et Milk a publié son [plan de travail définitif](#) (en anglais seulement) au cours de l'été, après avoir consulté le public sur une version préliminaire. Ce plan de travail décrit la façon dont le groupe d'étude a l'intention de conduire l'étude, notamment en ce qui a trait à la structure de l'étude et aux rôles des groupes de travail consultatifs et techniques. Le travail technique a eu lieu dans le courant 2022 et l'étude devrait se poursuivre en 2025.

Les commissaires se sont rendus dans le bassin en juin pour visiter les infrastructures de la région et rencontrer des représentants locaux ainsi que des gouvernements

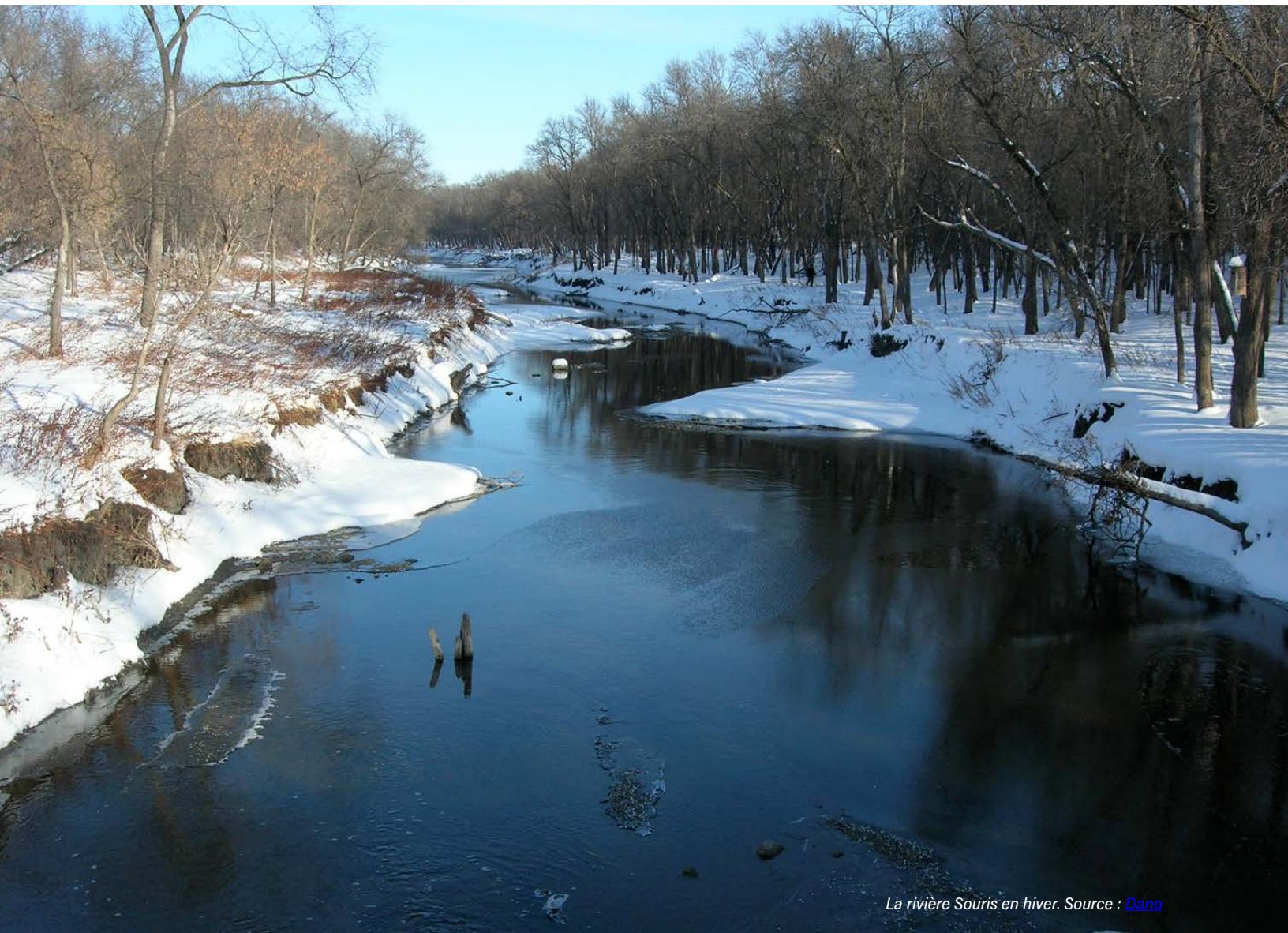
des deux pays et des nations autochtones. Par ailleurs, en octobre, le groupe d'étude a tenu deux assemblées publiques locales au Montana et en Alberta pour faire le point sur l'étude et répondre aux questions du public.

Aucun problème digne de mention n'a été signalé en 2022 relativement à la répartition. Le groupe d'étude a été chargé de formuler des recommandations visant à améliorer la capacité des agents accrédités (AA) à répondre aux exigences de l'ordonnance de 1921.

## BASSIN DE LA RIVIÈRE SOURIS

En avril 2022, la CMI a présenté [ses recommandations finales](#) relatives au contrôle des inondations et aux problèmes d'apports d'eau dans la rivière Souris, recommandations fondées sur le rapport d'étude sur les inondations que le Groupe d'étude international de la rivière Souris a terminé en 2021. La CMI a notamment recommandé que les révisions de l'entente de gestion du bassin soient rédigées en langage clair, que l'échantillonnage de la qualité de l'eau soit élargi, que l'incidence des changements climatiques et du drainage agricole sur le bassin fassent l'objet d'une étude plus poussée ainsi que d'ajustements au Conseil international de la rivière Souris de la CMI pour tenir compte des conclusions de l'étude.

La composition du Conseil international de la rivière Souris a été modifiée en novembre, après que les commissaires eurent demandé qu'il soit restructuré de sorte à le rendre plus efficace. Le Comité de consultation publique et de sensibilisation et le Comité consultatif autochtone – deux produits des travaux du Groupe d'étude – ont été mis sur pied en même temps que les changements ont été apportés au Conseil afin de mieux tenir compte des voix locales.



*La rivière Souris en hiver. Source : [Dano](#)*



La rivière Rouge à Fargo (Dakota du Nord). Source : [Sharon Mollerus](#)

## BASSIN DE LA RIVIÈRE ROUGE

La CMI a mis à jour la [directive](#) (en anglais seulement) du Conseil international du bassin versant de la rivière Rouge en 2022. Quand le Conseil a été désigné conseil de plein droit du bassin versant en 2021, les commissaires lui ont demandé de revoir sa directive pour tenir compte de ses nouvelles fonctions et responsabilités à la suite de cette désignation. Les modifications apportées concernent principalement la surveillance des changements climatiques et les fonctions de production de rapports du Conseil.

En octobre, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont [approuvé](#) quatre autres objectifs de surveillance de la qualité de l'eau au niveau de la frontière internationale, tous liés aux teneurs en phosphore et en azote. Des quantités excessives de ces deux nutriments ont été associées à des problèmes de qualité de l'eau dans le bassin, comme la prolifération d'algues dans le lac Winnipeg. Il sera essentiel de surveiller ces nutriments, car les organismes étatiques, provinciaux et fédéraux cherchent à réduire les teneurs de phosphore et d'azote dans le cours d'eau afin de protéger les écosystèmes. Ces nouveaux objectifs découlent d'une étude pluriannuelle supervisée par le Conseil et des recommandations transmises aux gouvernements en 2020.

Le Conseil du bassin versant a également appuyé le travail de collaboration fondamental avec les nations autochtones de la région. Le lecteur trouvera de plus amples renseignements sur cet aspect dans la section sur l'Initiative internationale des bassins hydrographiques.

# BASSIN DU LAC AUX BOIS ET DE LA RIVIÈRE À LA PLUIE

En 2022, des apports d'eau extrêmes dus aux précipitations abondantes d'avril et de mai, à une crue printanière tardive et à une accumulation de neige supérieure à la moyenne ont causé des inondations notoires dans le bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie. Le Comité de limnimétrie du Conseil international du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie a suivi de près la situation tout au long de l'épisode de crue et prodigué aux exploitants de barrages des conseils sur les mesures à prendre face aux risques d'inondation. Après l'approbation de la CMI, en mai, le Conseil a ordonné aux exploitants de maintenir toutes les vannes ouvertes au-delà des prescriptions de la courbe d'exploitation afin d'accélérer le débit d'eau dans le réseau. C'est dans un contexte de niveaux d'eau extrêmement élevés que le Conseil international de contrôle du lac des Bois et de la rivière à la Pluie a été activé et a assumé la responsabilité de contenir le niveau d'eau du lac des Bois chaque fois que celui-ci dépassait la cote établie dans la Convention et le Protocole du lac des Bois de 1925. Quand le niveau du lac se situe à l'intérieur des paramètres prescrits, le débit sortant est géré par la Commission canadienne de contrôle du lac des Bois. Le programme de gestion adaptative de la CMI permet un examen uniforme des courbes d'exploitation et des consignes de régularisation afin d'atténuer le risque d'inondation, mais aucun plan de régularisation ne peut prévenir les inondations compte tenu des conditions météorologiques sans précédent de 2022. Les niveaux d'eau dans le bassin sont progressivement revenus à la normale au cours de l'été.

Le commissaire Lance Yohe s'est rendu dans le bassin en juin pour inspecter les secteurs endommagés par les inondations et rencontrer les responsables locaux et les résidents de la région. Le Conseil du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie a tenu des séances de consultation en août et commencé à préparer un rapport récapitulatif. Ce rapport examinera les activités ayant pris place lors des inondations et les améliorations qui pourraient être apportées. Il devrait être terminé au premier semestre de 2023, mais on sait déjà qu'aucun plan de régularisation n'aurait pu prévenir les inondations de 2022.

Le troisième [rapport sur l'état du bassin](#) (en anglais seulement) a été publié en mars 2022. Il donne un aperçu des enjeux les plus pressants auxquels fait actuellement face le bassin. Rédigé et publié en collaboration avec des experts en sciences occidentales et d'autres spécialisés en connaissances écologiques autochtones, le rapport est le produit d'une double perspective qui a consisté à examiner les enjeux du bassin de façon holistique. Il traite de sujets allant des effets des changements climatiques aux contaminants et à la pollution excessive par les nutriments, en passant par les préoccupations émergentes et les aspects nécessitant une étude future.

En août, à la faveur de sa réunion estivale, le Conseil du bassin versant a tenu un atelier public de sensibilisation aux changements climatiques.





Les commissaires de la CMI ont assisté à des audiences publiques en septembre 2022 à Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) et à Burlington (Vermont) afin d'entendre les points de vue du public sur les mesures d'atténuation des inondations recommandées dans le rapport final du Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu. Source : CMI

## LE LAC CHAMPLAIN ET LA RIVIÈRE RICHELIEU

Le Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu a terminé ses travaux en 2022. Après s'être penché, à compter de 2016, sur les causes et les répercussions des graves inondations ayant frappé le bassin, le Groupe d'étude a formulé des recommandations pour atténuer les niveaux d'eau extrêmes à l'avenir et pour se préparer à de tels niveaux. À la suite d'une série d'assemblées publiques et d'une période consacrée à la collecte de commentaires en février 2022, le Groupe d'étude a présenté son [rapport final](#) à la CMI en août 2022. Il a également publié des rapports techniques connexes décrivant des parties précises de ses travaux jusqu'à la fin de 2022.

Les recommandations de la Commission sont fondées sur des années d'étude et de consultation exhaustives menées en collaboration étroite avec des experts, des partenaires, des nations autochtones et le public dans les États de New York et du Vermont ainsi que dans la province de Québec. Elles prévoient notamment une évaluation des [solutions potentielles de nature structurelle](#), la quantification des avantages et des inconvénients de ces solutions alternatives sur les [paramètres sociaux, économiques et environnementaux](#), et l'élaboration d'un [système binational de prévision des crues](#).

La CMI a lancé une période de consultation publique à l'automne et tenu une série d'audiences publiques, en personne et virtuelles, sur les recommandations formulées par le Groupe d'étude. Après avoir pris en compte les commentaires reçus, la CMI a émis ses [recommandations finales](#) aux gouvernements canadien et américain le 20 décembre 2022. La CMI invite les gouvernements à appuyer et à envisager la mise en œuvre de toutes les recommandations de l'étude.



## BASSIN DE LA RIVIÈRE SAINTE-CROIX

La CMI a tenu une [période de consultations publiques](#) pour renseigner la population au sujet des processus nationaux de délivrance de permis dans les deux pays relativement au projet de déclassement et de démantèlement du barrage de Milltown en juin 2022. Le propriétaire-exploitant du barrage, Énergie NB, a retardé le début prévu du déclassement du barrage de Milltown en 2022 pour envisager d'entamer l'opération en juillet 2023.



Les commissaires Béland, Sisson et Yohe visitent le barrage de Milltown sur la rivière Sainte-Croix en juin 2022. Source : CMI

## CONSEIL CONSULTATIF DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ



Les prises d'eau Dever et Carter Harrison de Chicago (Illinois), dans le lac Michigan. Le Conseil consultatif des professionnels de la santé s'est penché sur les données concernant les prises d'eau dans le cadre de son étude pilote sur les maladies gastro-intestinales aiguës dues à l'eau potable des Grands Lacs. Source : [Flickr](#)

En 2022, le Conseil consultatif des professionnels de la santé a publié son [rapport de la phase 2](#) (en anglais seulement) traitant du projet pluriannuel intitulé [Étude pilote de validation de principe sur les maladies gastro-intestinales aiguës dans les Grands Lacs](#) (en anglais seulement) qui évalue la possibilité de recueillir des données binationales sur la qualité de l'eau et la santé des populations riveraines des Grands Lacs, données qui devront être comparables. C'est par le biais d'un webinaire et [d'un article de revue à comité de lecture](#) (en anglais seulement) que le Conseil a présenté ses résultats sous la forme d'un [graphique d'une page](#) (en anglais seulement). Le Conseil a progressé sur divers fronts, comme avec son étude sur la qualité microbienne de l'eau dans un bassin majeur, le relevé des gestionnaires de plages des Grands Lacs et l'élaboration d'un cadre consultatif harmonisé sur la consommation de poissons du fleuve Saint-Laurent, en partenariat avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et la tribu mohawk de St. Regis.

## DES GRANDS LACS ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent est énorme, puisqu'il contient 20 % des eaux de surface douces de la planète et couvre 246 463 km<sup>2</sup> (95 160 mi<sup>2</sup>). Le fleuve Saint-Laurent, qui draine ce système dans l'océan Atlantique, s'étend sur 3 700 km (2 342 mi). [L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs](#) entre les deux pays préconise une approche binationale pour restaurer et protéger ce trésor commun.



La baie Mink, située sur la rive nord du lac Supérieur. Source : [Cocoabiscuit \(Flickr\)](#)

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

---

# LES CONSEILS DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT



Les conseils de régularisation  
des eaux des Grands Lacs  
de la Commission mixte internationale

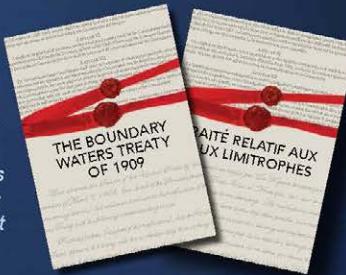
# Tribune des trois conseils

- Les Grands Lacs en profondeur

Bulletin de l'été 2022

Bonne lecture ...

La Tribune des trois conseils est un bulletin trimestriel pensé par les Conseils internationaux de régularisation des Grands Lacs de la Commission mixte internationale (CMI) afin de partager de l'information et des articles, sur l'ensemble du bassin hydrographique des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et de permettre à chacun des conseils de faire le point sur la situation dans sa région. Les trois conseils en question sont : le Conseil international de contrôle du lac Supérieur, le Conseil international de contrôle de la rivière Niagara et le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.



Consultez la page [d'abonnement Tribune des trois conseils](#) pour recevoir des avis par courriel.  
Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

le 9 août - Journée internationale des peuples autochtones

Image de la salle d'exposition C'est notre histoire.  
Premières Nations et Inuit du XXIe siècle



## LANCEMENT DU BULLETIN DE LA TRIBUNE DES TROIS CONSEILS

En 2022, les trois conseils de régularisation des eaux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent de la CMI ont créé un bulletin spécial intitulé la [Tribune des trois conseils](#). Celui-ci fait spécifiquement état des mises à jour et des renseignements concernant le Conseil international de contrôle du lac Supérieur, le Conseil international de contrôle de la rivière Niagara et le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. La Tribune cible les personnes qui vivent et travaillent dans la région des Grands Lacs et qui sont les plus touchées par les niveaux d'eau.

### LAC SUPÉRIEUR

Le 9 juin 2022, l'installation de l'Algoma Steel a accidentellement déversé de l'huile de graissage dans la rivière St. Marys. Le Conseil international de contrôle du lac Supérieur a rapidement collaboré avec les primo-intervenants des deux pays pour contenir le déversement : les vannes des ouvrages compensateurs ont été immédiatement fermées, entièrement du côté canadien et partiellement du côté américain. La réduction du débit a permis de contenir et de nettoyer rapidement le déversement d'huile au point que, dès le lendemain, les vannes étaient rouvertes selon les réglages prescrits dans le plan de régularisation.

En 2022, le US Army Corps of Engineers a commencé à analyser les résultats d'une étude bathymétrique de la rivière Sainte-Claire, qui relie le lac Huron au lac Sainte-Claire. Étant donné que le plan de régularisation qui encadre le débit sortant du lac Supérieur tient compte des niveaux du lac Huron et du lac Supérieur, le Conseil surveille de près les résultats de cette étude qui pourraient avoir des répercussions sur le plan de régularisation.



*Vue des chutes Niagara la nuit. Source : [CMI](#)*

## RIVIÈRE NIAGARA

Le 29 mars 2022, la New York Power Authority a retiré les estacades destinées à empêcher que des embâcles n'obstruent l'écoulement de la rivière Niagara en hiver. Les bas niveaux d'eau de décembre ont rendu dangereuse l'installation de ces mêmes estacades, de sorte que la CMI a permis une exception pour que 21 des 22 travées soient posées le 20 décembre en vue de la saison hivernale 2022-2023. Le Conseil international de contrôle de la rivière Niagara a alors [sollicité les commentaires du public](#) (en anglais seulement) au sujet de cette modification du plan d'installation des estacades en décembre 2022 et en janvier 2023. L'installation et le retrait des estacades par les sociétés hydroélectriques sont prescrits dans l'ordonnance d'approbation supplémentaire de 1999 de la CMI.

## LAC ONTARIO ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Malgré les débits entrants élevés en provenance des Grands Lacs d'amont et des niveaux d'eau supérieurs à la moyenne dans la première partie de l'année, le niveau d'eau du lac Ontario a diminué du mois de juin à la fin 2022 en raison des conditions de sécheresse anormales. Le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent a haussé les débits sortants du lac en octobre afin de relever le niveau du fleuve Saint-Laurent et d'en revenir aux débits du plan de régularisation d'ici la fin du mois.

# COMITÉ DE GESTION ADAPTATIVE DES GRANDS LACS ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT

En 2022, après avoir conclu la première phase de son examen accéléré du Plan 2014 en 2021, le Comité de gestion adaptive des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL) s'est concentré sur l'examen des commentaires du public reçus pendant la phase 1 et sur le lancement des activités de la phase 2. La [phase 1](#) a été axée sur ce que donne le Plan 2014 dans des conditions extrêmes dans le court terme, soit sur quelques semaines ou quelques mois. La [phase 2](#), elle, consistera à examiner les périodes plus longues, exprimées en années et en décennies, et il sera question de trouver des façons d'améliorer la gestion du débit sortant du lac Ontario, surtout pendant les périodes extrêmement humides ou sèches, cela pour atténuer les impacts sur les divers modes d'utilisation et secteurs d'intérêt dans l'ensemble du réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

De plus, en 2022, le Comité GAGL a poursuivi son examen du Plan 2012, soit le plan de régularisation qui encadre le débit sortant du lac Supérieur.



*Glaces dérivantes sur le fleuve Saint-Laurent, près de la ville de Québec. Source : CMI*

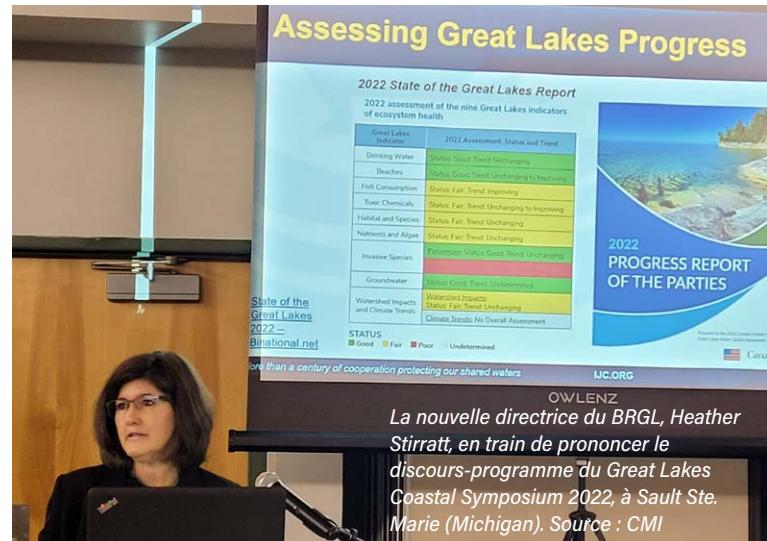
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

---

# L'ACCORD RELATIF AUX GRANDS LACS ET À LA QUALITÉ DE L'EAU

# NOUVELLE DIRECTRICE DU BUREAU RÉGIONAL DES GRANDS LACS

En juin 2022, Heather Stirratt a été nommée directrice du Bureau régional des Grands Lacs (BRGL) de la CMI, pour un mandat de quatre ans. Mme Stirratt est arrivée à la CMI après avoir passé plus de 14 ans à la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis où elle était responsable régionale des Grands Lacs au Bureau de la gestion côtière.



Heather Stirratt possède une vaste expérience des organisations binationales des Grands Lacs et une solide expérience en création de partenariats et en supervision d'études scientifiques, ce qui en fait la personne idéale pour ce rôle.

## CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE L'ACCORD RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS

Dans le cadre de ses responsabilités en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, la CMI a recueilli les [commentaires du public](#) sur le [Rapport d'étape des Parties, édition de 2022](#) des gouvernements du Canada et des États-Unis. Le public a eu l'occasion de faire part de ses avis sur les progrès réalisés en vue de rendre les Grands Lacs plus accessibles à des pratiques comme la baignade et la pêche, ainsi qu'à la consommation d'eau. Il a pu s'exprimer de nombreuses façons, soit par courriel, par le biais d'un formulaire et d'un sondage en ligne ou dans le cadre de réunions virtuelles ou en personne.

L'année 2022 a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Les gouvernements du Canada et des États-Unis ont célébré ce jalon lors de leur Forum public triennal sur les Grands Lacs, tenu en septembre 2022 à Niagara Falls (Ontario). La CMI a organisé des séances de consultation publique dans le cadre du forum et en marge de ce dernier afin de recueillir des commentaires sur le rapport d'étape de 2022.

Tous les commentaires reçus dans le cadre du processus de sensibilisation de 2022 viendront alimenter le rapport triennal d'évaluation des progrès de la CMI pour 2023.

*Les commissaires recevant les commentaires du public lors de la réunion de consultation de Niagara Falls (Ontario). Source : CMI*



# CONSEIL DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES GRANDS LACS

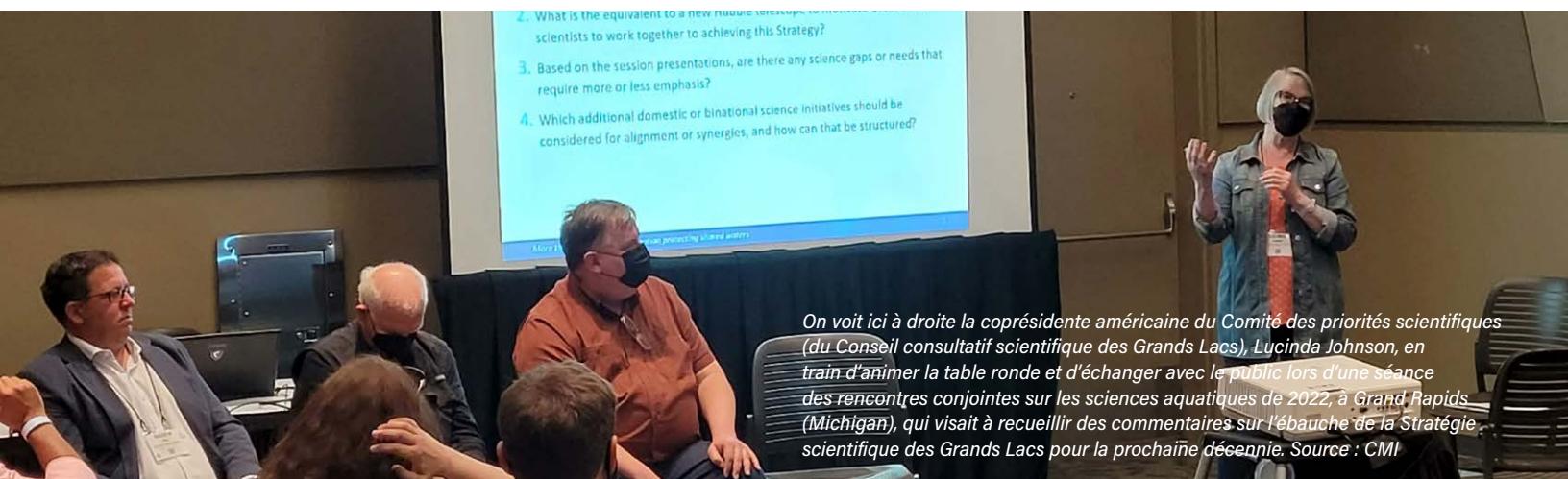
En 2022, le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs a terminé son rapport sur le [déclassement des centrales nucléaires dans la région des Grands Lacs](#) (en anglais seulement), accompagné d'une vidéo récapitulative et d'un webinaire d'information. Le Conseil a également tenu des réunions avec des organismes gouvernementaux et le secteur privé afin de recueillir des renseignements supplémentaires sur la faisabilité de la mise en œuvre des recommandations du Conseil. En 2023, le Conseil présentera d'autres conseils à la Commission concernant les prochaines étapes à suivre pour mettre en œuvre les recommandations du rapport.

Entre-temps, le Conseil a poursuivi son travail sur un certain nombre d'autres projets relatifs à la qualité de l'eau : création d'un [projet pilote de gestion collective des nutriments contenus dans le fumier](#) et étude de l'adaptation aux changements climatiques visant à améliorer la résilience des collectivités. Le Conseil a par ailleurs fait des progrès dans son projet Great Lakes Horizons (Horizons Grands Lacs), qui vise à dégager les principaux facteurs et tendances auxquels la région des Grands Lacs sera confrontée au cours des 30 prochaines années, et à imaginer des scénarios possibles futurs pour les lacs à l'horizon 2050.

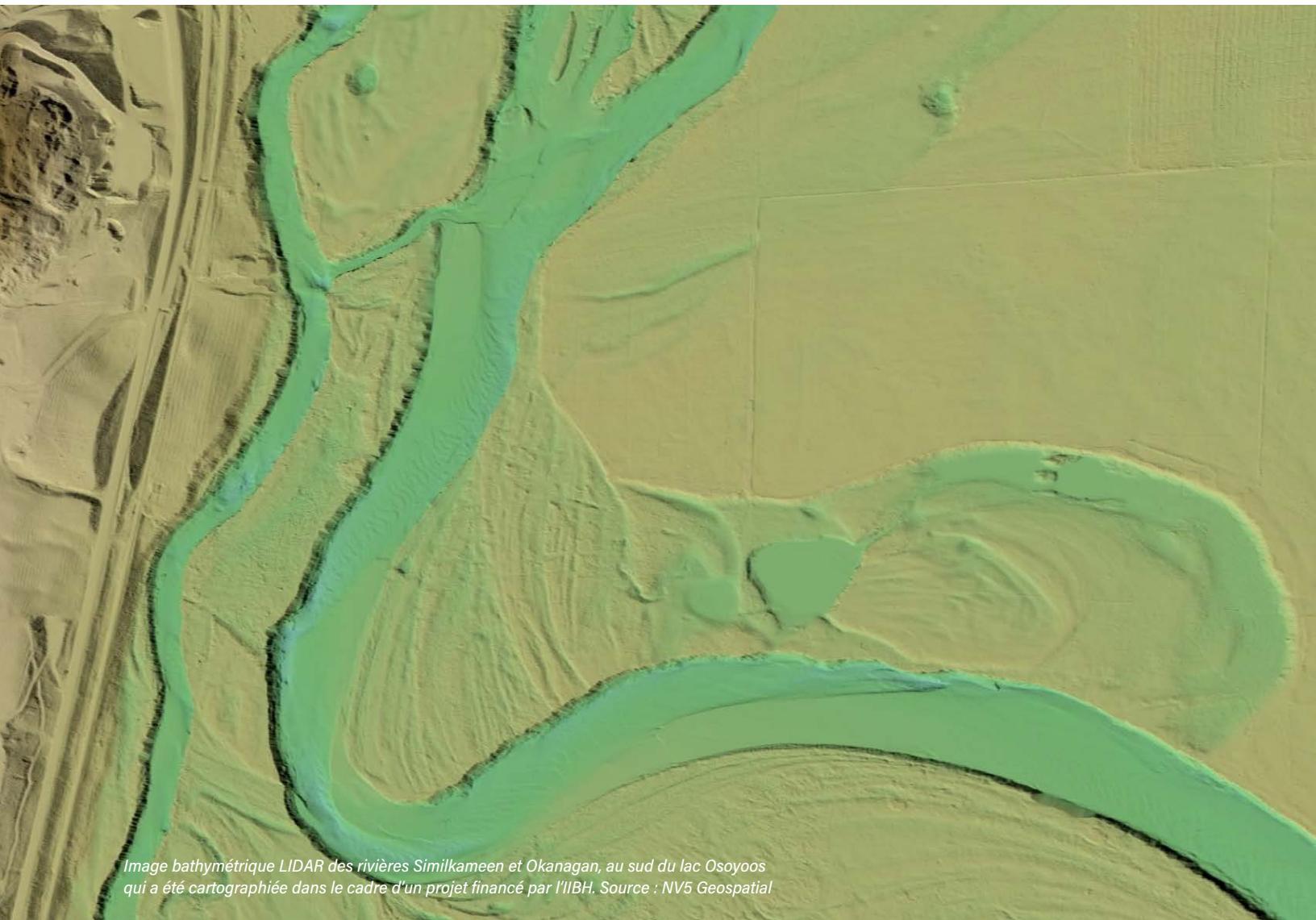
# CONSEIL CONSULTATIF SCIENTIFIQUE DES GRANDS LACS

Le [Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs](#) a publié deux rapports en 2022. Il a achevé la première phase de ses travaux qui a consisté à recenser les lacunes et les besoins en matière de ressources pour ce qui est de la science et de la surveillance dans les Grands Lacs et il a publié sa [Stratégie scientifique pour les Grands Lacs pour la prochaine décennie](#). Celle-ci propose un cadre destiné à mieux définir les besoins scientifiques en sorte de comprendre les changements que subissent les Grands Lacs et de maintenir ainsi la santé économique, sociale et environnementale de la région. Le Conseil consacrera l'essentiel de l'année 2023 à constituer un partenariat en vue d'élaborer un plan scientifique réalisable dans le cadre de la phase 2 du projet. Le Conseil a également publié son rapport de la phase 2 sur [l'élaboration d'un cadre conceptuel pour les eaux souterraines et de surface des Grands Lacs](#) (en anglais seulement) et organisé un webinaire public afin de présenter les conclusions du rapport. Le cadre conceptuel décrit dans le rapport explique les interactions entre les eaux souterraines et les eaux de surface et fournit des directives scientifiques et techniques détaillées pour élaborer des modèles numériques.

De plus, le Conseil a avancé dans un certain nombre de projets, comme la phase 2 du [système d'alerte précoce pour le bassin des Grands Lacs](#), la détermination des lacunes et des priorités scientifiques pour la saison hivernale et les projets axés sur les apports de nutriments dans les Grands Lacs.



On voit ici à droite la coprésidente américaine du Comité des priorités scientifiques (du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs), Lucinda Johnson, en train d'animer la table ronde et d'échanger avec le public lors d'une séance des rencontres conjointes sur les sciences aquatiques de 2022, à Grand Rapids (Michigan), qui visait à recueillir des commentaires sur l'ébauche de la Stratégie scientifique des Grands Lacs pour la prochaine décennie. Source : CMI



*Image bathymétrique LIDAR des rivières Similkameen et Okanagan, au sud du lac Osoyoos qui a été cartographiée dans le cadre d'un projet financé par l'IIBH. Source : NV5 Geospatial*

# INITIATIVE INTERNATIONALE SUR LES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

## L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH), qui est destinée à résoudre les problèmes liés aux eaux transfrontalières, s'appuie sur la conviction que les collectivités locales sont les mieux placées pour trouver des solutions à condition qu'elles bénéficient de l'aide appropriée. Cette approche écosystémique part du principe que les écosystèmes fonctionnent comme des entités à part entière et qu'ils doivent être gérés comme tels, plutôt que d'être associés à des frontières géographiques traditionnelles. Les conseils de gestion des bassins hydrographiques de la CMI suivent ces principes dans le cadre de leur travail, et leurs membres, qui représentent les divers intérêts de la région, possèdent l'expertise nécessaire pour résoudre les problèmes potentiels avant qu'ils ne s'aggravent. De plus, par l'entremise de l'IIBH, les conseils de la CMI dans les bassins hydrographiques le long de la frontière canado-américaine réalisent des projets IIBH pour aider à gérer les ressources, à promouvoir la communication et à mener des études scientifiques conformes aux responsabilités du Conseil, même si ce ne sont pas des conseils de bassins hydrographiques.

**Lac Osoyoos :** En octobre 2022, le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos a organisé le Forum sur la science de l'eau du lac Osoyoos. Financé en partie par l'IIBH, l'événement a permis de rassembler résidents, chercheurs, décideurs et gestionnaires des eaux intéressés par la santé du lac et venant des deux côtés de la frontière. Cette année, le forum avait pour thème l'instauration d'un pont entre les approches autochtones et occidentales en matière de connaissances, de sciences et de gestion. Les forums précédents sur les sciences de l'eau ont eu lieu en 2007, 2011 et 2015. Les fonds de l'IIBH ont également servi à un projet de cartographie bathymétrique des rives du lac Osoyoos qui contribuera à améliorer la cartographie des inondations et la modélisation hydrologique.

**Lac Kootenay :** Par l'entremise de l'IIBH, le Conseil international de contrôle du lac Kootenay est en train d'élaborer un outil de visualisation pour décrire l'influence de l'exploitation du barrage et de la restriction naturelle de Grohmann Narrows sur le niveau et le débit sortant du lac. Cet outil devrait être terminé en 2023.

**Rivières St. Mary et Milk :** Une étude portant sur l'utilisation des isotopes de l'eau comme méthode de

mesure du débit naturel de la rivière Milk a été achevée en 2022. Celle-ci, qui a débuté en 2020, à l'époque où le débit naturel de la rivière Milk avait été réduit, a repris les données supplémentaires des années précédentes. Elle a révélé que la méthode proposée était prometteuse du point de vue de la répartition des eaux entre les deux cours d'eau, et a recommandé la tenue d'une étude plus approfondie.

**Rivière Rouge :** L'IIBH a financé une étude sur la remontée des poissons dans la rivière Rouge et sur l'efficacité des connexions entre les divers éléments du réseau sous l'angle de la circulation de certaines espèces cibles comme l'esturgeon jaune, le buffalo à grande bouche et le barbue de rivière qui fréquentent ces eaux tout au long de leur cycle de vie. De plus, l'IIBH a appuyé des recherches fondamentales dont l'objet est de renforcer la collaboration entre le conseil du bassin versant et les collectivités et gouvernements autochtones de la région. Au moyen d'ateliers et de réunions, la CMI peut mieux comprendre les priorités actuelles des nations et des tribus autochtones du bassin.

**Lac des Bois et rivière à la Pluie :** [Le troisième rapport sur l'état du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie](#) (en anglais seulement) a été publié en 2022; le lecteur trouvera plus de renseignements à ce sujet dans la section intitulée « La CMI d'un océan à l'autre » du présent rapport.

**Rivière Sainte-Croix :** Le [dénombrement final du gaspareau et d'autres poissons traversant le barrage de Milltown, financé par l'IIBH](#) (en anglais seulement), s'est déroulé en 2022, en combinaison avec le financement d'un nouveau projet de suivi par télémétrie destiné à surveiller la façon dont le gaspareau remonte dans l'ensemble du réseau de la rivière Sainte-Croix lors de sa migration annuelle. Le projet a permis de dénombrer 712 878 gaspareaux au barrage de Milltown durant la saison de frai de 2022. De plus, le financement de l'IIBH a permis de poursuivre les études portant sur les facteurs de stress et les tendances en matière de qualité de l'eau dans la rivière Sainte-Croix, et grâce auxquelles il est possible de suivre et d'évaluer la charge en nutriments dans la rivière, de classifier les facteurs de stress dans différentes parties du bassin versant et de décrire la santé globale de l'écosystème du bassin.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

---

# REMERCIEMENTS

## COMMISSAIRE SORTANTE

### JANE CORWIN, 2019-2022

Jane Corwin a été commissaire et coprésidente américaine de la CMI de mai 2019 à juin 2022 quand elle a pris sa retraite. Résidente de longue date de la ville Buffalo, dans l'État de New York, avant de se joindre à la Commission, Mme Corwin a siégé à l'Assemblée législative de l'État de New York de 2008 à 2016. Elle y a été membre de la commission de conservation de l'environnement qui était chargée des questions environnementales comme la qualité de l'eau, les espèces envahissantes et les projets de décontamination. Devenue coprésidente de la CMI, elle s'est appuyée sur cette expérience pour accorder la priorité à l'adaptation aux changements climatiques. Elle a favorisé une approche holistique transfrontalière dans le cas des bassins hydrographiques, de même que la sensibilisations des parties prenantes et la collaboration avec les personnes durement touchées par la pollution.



# MEMBRES DE CONSEILS EN FIN DE MANDAT

La CMI tient à remercier les membres de conseils suivants qui ont terminé leur mandat en 2022 :

Nicole Armstrong	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2012
David Ashley	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2021
Derrick Beach	Conseil international de contrôle de la rivière Niagara	Membre depuis 2014, secrétaire
Russell Boals	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2002
Ian Campbell	Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs - Comité de coordination des recherches	Membre depuis 2014
Jean-Francois Cantin	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2016, coprésident canadien
Gavin Christie	Conseil consultatif scientifique - Comité de coordination des recherches	Membre depuis 2014
Réjean Couture	Conseil consultatif scientifique - Comité de coordination des recherches	Membre depuis 2020
John-Mark Davies	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2013
Eric Day	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2016
Stephen Durrett	Conseil international de contrôle de la rivière Niagara. Conseil international de contrôle du lac Supérieur (CICLS) et Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	Membre depuis 2019, coprésident américain
Erich Emery	Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs - Comité de coordination des recherches	Membre depuis 2018
Stephen Galarneau	Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs	Membre depuis 2018
Scott Gangl	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2011
Joe Goodwill	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2016
Lorinda Haman	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2016
Dr. Ann Holland	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2020
Dave Hutchinson	Conseil international du fleuve Columbia, Conseil international de contrôle du lac Kootenay	Membre depuis 2019
Col. Karl Jansen	Conseil international de la rivière Souris, Conseil international du bassin versant du lac des Bois et de la rivière à la Pluie	Membre depuis 2019
Dwayne Jarman	Conseil consultatif des professionnels de la santé	Membre depuis 2020
Michel Jean	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2016
Nathan Kestner	Conseil international du bassin de la rivière Rouge	Membre depuis 2016
Peter LaFlamme	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2018
Daniel Leblanc	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2016

Irving Leblanc	Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs	Membre depuis 2018
Deborah Lee	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2020, coprésidente américaine
Kathy McKague	Conseil consultatif scientifique – Comité de coordination des recherches	Membre depuis 2017
Debbie McMechan	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2016
Dr. Carol Miller	Comité de la priorité scientifique du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs	Membre depuis 2010, coprésidente américaine
Dr. Sharon Nappier	Conseil consultatif des professionnels de la santé	Membre depuis 2020
Tom Pabian	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2020
Madeleine Papineau	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2016
Dr. Alain Pietroniro	Agent régulateur pour les rivières St. Mary et Milk	Membre depuis 2012, agent régulateur canadien
Dr. Mike Slimak	Comité de la priorité scientifique du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs	Membre depuis 2020
Kristine Stepenuck	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2018
Richard Turcotte	Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Membre depuis 2016
Gregg Wiche	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2002
Gayle Wood	Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs	Membre depuis 2014, coprésident canadien
Jeff Woodward	Conseil international de la rivière Souris	Membre depuis 2022

# MEMBRES DU PERSONNEL EN FIN DE SERVICE

La CMI tient à remercier les membres du personnel suivants qui ont terminé leur service en 2022 :

Norman Barth	Section américaine	Conseiller principal
David Burden	Bureau régional des Grands Lacs	Directeur
Shannon Bushinsky	Section canadienne	Analyste junior
Rachel Horoschak	Section américaine	Spécialiste en administration
Sydney McRae	Section canadienne	Analyste junior
Lindsay Trottier	Section canadienne	Agente de l'environnement

## SOMMAIRE FINANCIER

La Commission est financée par le Canada et les États-Unis, conformément à l'article XII du Traité des eaux limitrophes de 1909. Le financement global accordé à la Commission au titre des grands projets est détaillé ci-dessous, pour l'exercice financier américain du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022 et pour l'exercice financier canadien du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023; il est décliné en dollars américains et canadiens sans rajustement en fonction du taux de change. Les totaux comprennent 50 000 \$ en 2022 au titre des frais de contentieux.

Étude des rivières St. Mary et Milk (SMM)	598 478 \$
Étude du lac Champlain et de la rivière Richelieu (LCRR)	1 730 387 \$
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL)	3 198 759 \$
Étude de la rivière Souris (SOURIS)	500 159 \$
Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH)	684 863 \$
Examen du plan de régularisation par le Comité de gestion adaptive des Grands Lacs (GAGL)	2 565 155 \$
Traité des eaux limitrophes (TREL)	9 247 687 \$
<b>Total:</b>	<b>18 525 488 \$</b>

### Sommaire des dépenses 2022

